

## 2<sup>e</sup> ASEMBLÉE GÉNÉRALE JMV - Paris 2005

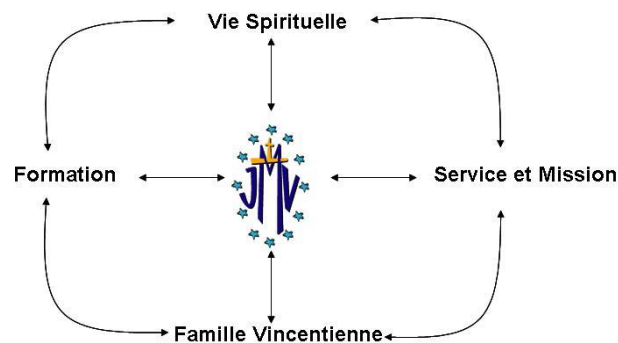
### Document Final

« A partir de notre spiritualité laïque, mariale et vincentienne, partageons la mission ! »

En ce lieu saint où se trouve la chapelle des Apparitions et où est née l'Association voulue par la Vierge, s'est ravivée en nous la certitude qu'Elle continue d'intercéder pour nous et de nous accorder des grâces abondantes, de la part de son Fils. Jésus-Christ est aujourd'hui une proposition de vie, sens et salut pour les jeunes. Il nous invite à suivre ses traces et à continuer sa mission d'annoncer le Royaume de Dieu.

Nous, participants de cette 2<sup>e</sup> Assemblée Générale, nous avons pu constater les progrès réalisés ces dernières années : l'identité, la spiritualité, la formation, l'apostolat et l'expansion sont quelques-unes des réalités qui se révèlent à nous avec de nouvelles dimensions. Pendant cette Assemblée, nous avons vécu des moments de prière, de formation, de partage, de révision et de réflexion en commun. Une vraie fête dans le Seigneur ! A partir de cette expérience et de l'évaluation du chemin parcouru depuis la 1<sup>e</sup> Assemblée, nous vous présentons ce que nous avons entrevu pour les cinq prochaines années.

En continuité avec le Document Final de Rome 2000 et les orientations de ces années, nous voulons vous présenter certaines *convictions, défis et engagements* relatifs aux dimensions suivantes :



### 1.- VIE SPIRITUELLE

Dans une société dans laquelle il existe la continuelle tentation de se replier sur soi-même et sur ses intérêts, nous sommes convaincus que notre Charisme nous centre sur le cheminement à la suite de Jésus-Christ évangéliste des pauvres. Cette affirmation nous conduit à assumer de façon plus radicale l'Évangile et à répondre ainsi à l'invitation faite par le Pape Jean Paul II aux jeunes du Troisième Millénaire : « *avancer en eaux profondes* ».

#### 1.1. Convictions

1.1.1. A partir de notre Spiritualité MARIALE et VINCENTIENNE, nous sommes convaincus que les jeunes ont de plus en plus besoin de se centrer sur l'essentiel pour trouver le vrai sens de la vie.

- *Spiritualité Mariale* : Nous sentons le besoin de continuer à approfondir le message de la Rue du Bac et la spiritualité du Magnificat. Nous trouvons en Marie une source d'inspiration pour vivre les valeurs évangéliques traditionnellement proposées par l'Association (charité, humilité, esprit de collaboration et transparence) et pour cultiver des attitudes de contemplation et d'action, d'amour et de justice.

- *Spiritualité Vincentienne* : nous voulons assumer notre responsabilité de raviver le charisme vincentien qui est un don de l'Esprit à l'Eglise.

1.1.2. A partir d'une spiritualité profonde, nous sentons que nous avons la mission d'actualiser le charisme vincentien et d'offrir aux autres jeunes et aux plus pauvres notre style de vie enthousiaste.

### 1.2. Défis

1.2.1. Où que nous soyons, que nous, les jeunes, vivions avec une telle intensité notre spiritualité qu'elle s'exprime dans des actions fécondes en faveur des jeunes et des plus pauvres.

1.2.2. Etre conscients de la présence de Marie parmi nous comme éducatrice de la foi dans son abandon à Dieu et son dévouement dans le service des autres.

### 1.3. Engagements

1.3.1. Nous encouragerons les Conseils Nationaux et Régionaux à chercher les moyens d'approfondir toujours plus notre spiritualité mariale et vincentienne et de vivre une vie sacramentelle intense.

1.3.2. Nous organiserons des ateliers pour que les jeunes apprennent à prier personnellement et en communauté et fassent ainsi une expérience profonde de Dieu.

1.3.3. Inspirés par la spiritualité du Magnificat, nous exprimerons notre engagement baptismal à travers la *Consécration Mariale* au sein de l'Association pour être ainsi des agents transformateurs de la réalité, avec des attitudes prophétiques.

## **2.- FORMATION**

Il devient de plus en plus nécessaire de défendre la dignité de la personne dans une société qui essaie de manipuler le but créateur de Dieu en faisant des hommes et des femmes des objets et non des sujets de promotion et de vie. Pour cela, nous avons besoin d'une formation qui promeuve une croissance intégrale : humaine et spirituelle. Nous nous formons pour servir et nous nous enrichissons mutuellement en partageant nos dons.

### 2.1. Convictions

2.1.1. Nous découvrons le besoin de renforcer notre formation en suivant les orientations tracées par l'Association elle-même et recueillies dans le Document « *Processus de formation et débouché à la JMV* ».

2.1.2. Nous constatons le besoin de continuer à échanger des matériels de formation afin de nous enrichir.

2.1.3. Nous avons constaté le besoin urgent d'offrir un *accompagnement* aux jeunes de sorte qu'ils puissent mûrir dans leur foi et découvrir leur vocation-mission à partir de leur *projet personnel de vie*.

2.1.4. La formation intégrale des Conseillers et des Animateurs de groupe favorisera la croissance et la persévérance des membres dans l'Association.

### 2.2. Défis

2.2.1. Contribuer à la formation de leaders laïcs qui assument un rôle de coresponsabilité dans l'Association et dans l'Eglise.

- 2.2.2. Offrir une formation spécifique pour les Conseillers.
- 2.2.3. Faire preuve de créativité et de dynamisme dans l'élaboration des matériels de formation dans chaque pays.

### 2.3. Engagements

- 2.3.1. Dans la mesure du possible, le Secrétariat International offrira des cours de formation par Internet pour les Conseillers et les Animateurs.
- 2.3.2. Nous continuerons à étudier et à diffuser le document « *Processus de formation et débouché à la JMV* » en le faisant connaître à tous les niveaux de l'Association.
- 2.3.3. Nous partagerons la richesse bibliographique d'intérêt pour l'Association en la diffusant à travers la page Web du Secrétariat ou celle du pays.
- 2.3.4. Nous assumerons et nous diffuserons, avec une plus grande participation des laïcs, le document « *Rôle et tâches des Conseillers de la JMV* ».
- 2.3.5. Nous suggérerons que les programmes de formation initiale des Filles de la Charité et des Prêtres Lazaristes offrent une connaissance approfondie de l'Association et du rôle qu'ils seront appelés à y jouer.

## **3.- SERVICE ET MISSION**

Dans une société toujours plus globalisée, nous JMV, nous voulons témoigner de l'universalité de l'Evangile qui nous invite à *dépasser les frontières de toutes sortes* et à être créatifs avec *des gestes concrets de solidarité*.

### 3.1. Convictions

- 3.1.1. En ce 175<sup>e</sup> Anniversaire des Apparitions où nous rappelons que la Vierge Marie a confié à Sainte Catherine Labouré la mission d'aller vers les jeunes, nous sommes convaincus qu'aujourd'hui aussi, Marie continue d'inspirer notre mission.
- 3.1.2. Nous constatons que le service et l'évangélisation des plus pauvres, inspirés du charisme de Saint Vincent, continuent d'être actuels aujourd'hui et que nous avons la mission de les faire connaître.

### 3.2. Défis

- 3.2.1. Trouver des espaces pour discerner comment vivre aujourd'hui notre vocation missionnaire, de façon organisée et systématique, en contact direct avec le pauvre, lieu privilégié de rencontre avec le Christ.
- 3.2.2. Développer de nouveaux styles d'apostolat pour porter l'évangile aux autres jeunes avec audace et créativité.

### 3.3. Engagements

- 3.3.1. Fidèles à nos origines, nous encouragerons tous les jeunes de l'Association à découvrir la richesse de notre Charisme en assumant personnellement et en communauté un service *en contact direct* avec les plus pauvres.

- 3.3.2. Nous nous formerons pour travailler avec des stratégies actuelles sous forme de PROJETS, de sorte que nous apprenions à élaborer, à exécuter et à évaluer nos projets, tout en nous laissant évangéliser par ceux que nous servons.
- 3.3.3. Nous encouragerons les "jumelages" entre les pays, en dépassant les dépendances et en cherchant l'enrichissement mutuel. Ce partage pourrait se faire au niveau des projets, de la méthodologie, du témoignage, des services, du financement...
- 3.3.4. Nous continuerons à encourager la formation de communautés missionnaires aussi bien pour la mission « *ad extra* » que pour la mission « *ad intra* », en partageant avec l'Eglise locale l'évangélisation, l'annonce et la dénonciation en faveur des plus pauvres.

#### **4.- FAMILLE VINCENTIENNE**

La Famille Vincentienne partage un charisme commun : le service du Christ dans la personne des pauvres. Cette conviction nous garde unis et nous donne l'enthousiasme et le dynamisme nécessaires pour nous engager à travailler en équipe. Etre une famille et travailler comme telle implique qu'on se connaisse, qu'on s'accepte, qu'on s'unisse à travers les points communs et qu'on s'enrichisse avec les différences. Si nous sommes unis comme famille, notre service des pauvres et notre évangélisation seront plus efficaces.

##### 4.1. Convictions

- 4.1.1. Nous constatons la nécessité de continuer à resserrer les liens de collaboration avec les autres Branches de la Famille Vincentienne, que ce soit pour des projets communs ou pour la formation.
- 4.1.2. Nous croyons que les jeunes adultes de l'Association sont capables d'assumer, conjointement avec les Prêtres et les Sœurs, les fonctions de Conseiller.

##### 4.2. Défis

- 4.2.1. Chercher un plus grand rapprochement et une plus grande collaboration à tous les niveaux avec les autres Branches de la Famille Vincentienne, pour un service concret des plus vulnérables et des exclus.
- 4.2.2. Favoriser la création et le développement de PROGRAMMES DE FORMATION intégrale avec la Famille Vincentienne. Favoriser tout spécialement la formation pour la mission ad Gentes en collaboration avec MISEVI.

##### 4.3. Engagements

- 4.3.1. Nous participerons activement aux "Conseils de la Famille Vincentienne" qui sont organisés aux différents niveaux de l'Association.
- 4.3.2. Nous encouragerons les rencontres où nous partagerons avec d'autres membres de la Famille au niveau de la formation, de la prière et de l'action.
- 4.3.3. Nous utiliserons la technologie et les moyens actuels de communication pour favoriser la communion, pour améliorer notre service, le partage des expériences missionnaires, des matériels et autres.
- 4.3.4. Nous nous engagerons avec d'autres Branches de la Famille dans des projets concrets de service et d'évangélisation.

#### **5.- VERS L'AUTOFINANCEMENT**

Souvent, l'économie constitue une grande difficulté dans les groupes de jeunes à cause de la pénurie des fonds disponibles, mais c'est aussi un moyen de connaître l'engagement et la maturité que l'on acquiert. En tant qu'Assemblée Générale, nous remercions les « groupes adultes » de la Famille Vincentienne pour l'important soutien financier qu'ils nous offrent et nous souhaitons grandir dans notre engagement auto financier.

### 5.1. Convictions

- 5.1.1 Nous les vincentiens, nous connaissons la fonction sociale des biens financiers et c'est pourquoi nos fonds doivent être orientés vers le service des pauvres.
- 5.1.2. L'économie des organisations communautaires doit être guidée par les principes de transparence, de participation, de responsabilité et de gratuité.
- 5.1.3. La pratique de la solidarité permet que la pauvreté ou les difficultés financières ne puissent empêcher le leadership et la participation des jeunes défavorisés dans les activités de formation prévues.

### 5.2 Défis

- 5.2.1. La pédagogie et les moyens que nous utilisons doivent être simples et austères ; ils doivent favoriser le leadership et le partage des apports des jeunes eux-mêmes.
- 5.2.2. La transparence et la bonne gestion des fonds doivent être manifestes à tous les niveaux organisationnels de l'association.
- 5.2.3. Les problèmes financiers ne doivent jamais empêcher la participation des jeunes aux activités planifiées. Pour cela, il faut encourager des méthodes créatives de recherche de ressources financières.

### 5.3. Engagements

- 5.3.1. Nous ratifions tous les engagements économiques de l'Assemblée Générale de Rome 2000, spécialement le procédé de la cotisation annuelle de chaque pays membre pour contribuer avec un quota aux dépenses de la coordination internationale. Tous les centres locaux et chaque jeune doivent apporter leur contribution pour parvenir à cet autofinancement.
- 5.3.2. Nous demandons au Secrétariat International de se spécialiser dans la présentation et l'accompagnement des demandes d'aide financière pour les projets de formation et la promotion des jeunes à l'échelle internationale, continentale et nationale, auprès des organismes publics et privés.
- 5.3.3. Nous encourageons la réalisation de « jumelages » entre les Associations Nationales ou Locales de la JMV pour échanger des expériences, des matériels, la prière et les biens. Le Conseil International accompagnera ce processus en élaborant un guide et en s'informant sur les contacts établis.

Pour conclure, nous sommes sûrs que le nouveau Conseil International de la JMV et les Conseils Nationaux veilleront à la diffusion et à la mise en pratique des engagements contenus dans ce Document Final.

Nous, participants de cette deuxième Assemblée Internationale, nous voulons faire nôtre l'invitation de l'Apôtre Paul : « *Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez forts* » (1 Co 16,13).

Paris, le 12 août 2005

# 1<sup>e</sup> ASSEMBLEE GENERALE JMV - ROME 2000

## DÉCISIONS CONCERNANT L'ÉCONOMIE

Après avoir écouté les suggestions individuelles et le travail de la Commission de l'économie, l'Assemblée Générale approuva les décisions suivantes à propos de l'économie.

### **1.- Cotisation**

La cotisation s'établira conformément à la formule suivante :

Chaque Conseil National fixera dans son budget annuel une somme qu'il considère comme quota de coresponsabilité de ce que le pays pense fournir au Secrétariat International en tant que geste de communion et de solidarité. Pour ce :

- Il faudra préciser la somme fixée comme quota avant la fin du mois de février de chaque exercice financier.
- La somme fixée sera communiquée au Secrétariat International puis les envois partiels peuvent se réaliser au long de l'année, en utilisant les moyens habituels de la Famille Vincentienne.
- Le Secrétariat enverra un reçu pour chacune des contributions qu'il reçoit.
- Les Conseils Nationaux peuvent adopter comme critère la somme de 0,5\$ à 2\$ pour chaque jeune âgé de plus de 16 ans, selon le niveau de vie du pays et d'autres circonstances.
- Le Secrétariat pourra interpeller les Conseils et les responsables d'économie s'ils manifestent un manque d'intérêt.

Après trois ans, le Conseil International évaluera cette façon d'établir le quota et est autorisé à la changer s'il estime qu'elle ne fonctionne pas bien.

### **2.- Orientations pour la comptabilité**

Les Conseils Nationaux essayeront dans la mesure du possible :

- De tenir des registres ou un système de comptabilité. Le Secrétariat International doit élaborer un plan comptable qui sera applicable de façon homogène.
- Les comptes bancaires des Secrétariats Nationaux doivent être au nom de l'Association, avec les registres civils nécessaires, la signature et la supervision d'un conseiller national.
- Une copie du bilan annuel sera envoyée au Directeur du Secrétariat International, avec un caractère confidentiel.

### **3.- Fonds de solidarité pour les matériels de formation**

Nous proposons deux formules possibles qui seront développées progressivement :

3.1.- Contribution à un fond qui sera réservé et utilisé pour cette fin.

3.2.- Le Secrétariat contactera et proposera des « jumelages » pour obtenir du soutien financier destiné à cette fin.